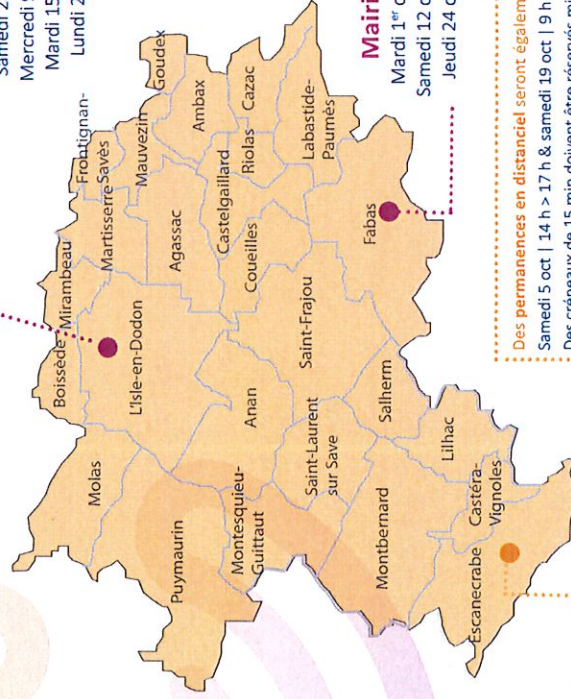


**Mardi 24 septembre 2024 à 9h au lundi 28 octobre 2024 à 12h**

### Permanences-Enquête publique

..... **Mairie de L'Isle-en-Dodon**  
Mardi 24 sept | 9 h > 12 h,  
Samedi 28 sept | 9 h > 12 h,  
Mercredi 9 oct | 14 h > 17 h,  
Mardi 15 oct | 14 h > 17 h,  
Lundi 28 oct | 9 h > 12 h.



#### Mairie d'Escanecrabe

Lundi 30 sept | 9 h > 12 h,  
Samedi 12 oct | 9 h > 12 h,  
Lundi 28 oct | 9 h > 12 h.

#### Des permanences en distanciel seront également proposées

Samedi 5 oct | 14 h > 17 h & samedi 19 oct | 9 h > 12 h  
Des créneaux de 15 min doivent être réservés minimum 48 h à l'avance  
sur le site du registre numérique :  
[www.registre-numerique.fr/plui-coteaux-nord](http://www.registre-numerique.fr/plui-coteaux-nord)

#### Mairie de Fabas

Mardi 1<sup>er</sup> oct | 9 h > 12 h,  
Samedi 12 oct | 9 h > 12 h,  
Jeudi 24 oct | 9 h > 12 h.

## Où puis-je consulter le dossier ?

Le dossier complet du projet d'élaboration du PLUi intercommunal infracommunautaire Coteaux Nord sera consultable pendant toute la durée de l'enquête publique :

- en format papier, en mairie de L'Isle-en-Dodon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- un dossier dématérialisé sera également mis à la disposition du public dans les locaux des mairies de L'Isle-en-Dodon, Fabas et Escanecrabe, il pourra être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels au public,
- ce dossier dématérialisé sera également consultable sur le site internet de la Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges (<https://www.coeurcoteaux-comminges.fr>)
- le dossier pourra également être consulté et téléchargé via l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-coteaux-nord>

## Comment émettre une observation ?

Pendant la durée de l'enquête publique et uniquement, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- sur un des registres d'enquête disponibles en mairie de L'Isle-en-Dodon, Fabas et Escanecrabe aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- par courrier postal adressé à la mairie de L'Isle-en-Dodon, à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUi Coteaux Nord, Place du Château 31230 L'Isle-en-Dodon ;
- par courriel à l'adresse : [plui-coteaux-nord@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-coteaux-nord@mail.registre-numerique.fr)
- en rencontrant un des commissaires enquêteurs membre aux dates et lieux de permanence mentionnées au recto du flyer.

Plus d'information sur le site [coeurcoteaux-comminges.fr](http://coeurcoteaux-comminges.fr)

à l'onglet Aménagement du territoire, rubrique « Procédure en cours »

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | [coeurcoteaux-comminges.fr](http://coeurcoteaux-comminges.fr)



CŒUR & COTEAUX  
COMMINGES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Plus d'information sur le site [coeurcoteaux-comminges.fr](http://coeurcoteaux-comminges.fr)

à l'onglet Aménagement du territoire, rubrique « Procédure en cours »

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | [coeurcoteaux-comminges.fr](http://coeurcoteaux-comminges.fr)



CŒUR & COTEAUX  
COMMINGES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES